



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Les prix indiqués en nos tarifs et offres sont sans engagements et susceptible de majoration sans avis de notre part, jusqu'à réception de la commande.
2. Toute réclamation relative à nos fournitures doit nous parvenir endéans les huit jours de la livraison, passé ce délai, les réclamations sont considérées comme tardives et non recevables.
3. Les factures sont payables au grand comptant, sans escompte, à Bertrix. Toutes taxes sont à charge du client. Nos traites ou autres acceptations de règlements n'opèrent ni novation, ni dérogation aux présentes conditions générales de vente.
4. Tout retard de paiement entraîne de plein droit et sans mise en demeure la débiton d'un intérêt égal aux taux bancaires appliqués par les principales banques belges pour prêt et avance en compte- courant (crédit de caisse), majoré d'une indemnité forfaitaire de 20% avec un minimum de 125€. Le règlement de cet intérêt n'autorise toutefois pas le client à différer le paiement du principal.
5. Clause de réserve de propriété :
La marchandise demeure la propriété des Ardoisières d'Herbeumont jusqu'à paiement intégrale du prix.
6. En cas de contestation, les tribunaux de Neufchâteau sont seuls compétents.



ARDOISIÈRES D'HERBEUMONT S.A.

Rue du Babinay, 2 - 6880 ORGEO • Tel : 0032 (0) 61 41 65 41 • Fax : 0032 (0) 61 41 64 00
T.V.A. 0413.177.537 • RCB Neufchâteau: 12.207 IBAN: BE-40-751-0035331-63 • SWIFT: AXA BBE22